

Durée : 2 jours

Coût : 780 € / pers.

DIRECTEURS
RESPONSABLES RH
MANAGERS
CHSCT

OBJECTIFS

- Comprendre et identifier les risques psychosociaux
- Connaître les indicateurs de risque, éviter le risque judiciaire
- Repérer les acteurs internes et externes de la prévention
- Structurer une approche systémique des risques psychosociaux
- Instaurer une dynamique durable du bien-être au travail

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Experts en organisation du travail
- Psychologue du travail
- Spécialiste en management

Outils pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques interactifs
- Etudes de cas des stagiaires
- Analyse de pratiques

Programme

Jour 1 Détecter les risques psychosociaux

Identifier les risques psychosociaux

- Stress, TMS, harcèlement... De quoi parle-t-on ?
- Connaître les pathologies ou symptômes
- Focus sur le stress au travail

Les indicateurs qui révèlent les risques psychosociaux

- Repérer les indicateurs de risques individuels
- Les indicateurs relationnels dans l'équipe
- Les indicateurs sociaux dans l'entreprise
- S'approprier les indicateurs : études de cas

Concrétiser l'impact des risques psychosociaux

- S'approprier l'environnement légal
- Découvrir des données chiffrées nationales et d'entreprises
- Argumenter et contre argumenter sur la nécessité de prise en charge des risques : jeux de rôle



Jour 2 Favoriser le bien-être au travail

Identifier les facteurs de bien-être au travail

- Différencier les facteurs de risques/ facteurs de bien-être
- Repérer les acteurs internes concernés
- Savoir analyser objectivement les situations de travail

Observer, analyser, alerter : mettre en place une veille

- Définir les critères pertinents de mesure des risques
- S'appuyer sur des documents de prévention et des tableaux de bord
- Mobiliser collaborateurs et équipes avec les bons outils

Structurer et suivre un plan d'action

- Différencier le bon type d'intervention et ses objectifs
- Transformer l'analyse de la situation en actions effectives
- S'appuyer sur le CHSCT, partenaire actif
- Rôle du médecin du travail, de l'agent de prévention de la CARSAT
- Planifier et organiser son action pour la réussite

